



Fédération
des Associations
de Parents d'Elèves
de la Suisse Romande
et du Tessin

Position de la FAPERT

Enseignement de l'éducation sexuelle à l'école obligatoire

La FAPERT confirme son soutien à l'enseignement de l'éducation sexuelle tel qu'il est pratiqué actuellement dans les écoles de Suisse romande par des spécialistes formés à cet usage.

Cet enseignement est en accord avec les objectifs du PER et respecte les standards européens de l'OMS en matière d'éducation sexuelle. Il ne se restreint pas à une approche de la reproduction, mais intègre progressivement les dimensions de prévention en matière d'abus sexuel, de contraception, de maladies sexuellement transmissibles, de troubles d'identité de genre et aborde également les relations psychoaffectives et les comportements entre homme et femme. Il est réparti dans le cursus de la scolarité et adapté à l'âge des élèves.

La FAPERT ne souhaite pas que le principe défendu par l'initiative populaire "Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire" soit inscrit dans la Constitution fédérale, allant à l'encontre de toutes les demandes faites depuis 40 ans par notre fédération pour un enseignement de l'éducation sexuelle intégrée à l'école obligatoire.

En conséquence, la FAPERT recommande aux citoyens suisses de rejeter cette initiative en votant NON.

FAPERT 17/05/2014